

INJECTION INTRA-TUMORALE

Prise en charge des patients

CONTACTS

INFIRMIÈRES DE RECHERCHE BIOTHERIS :

01 42 11 45 78
de 8 h 30 à 18 h
du lundi au vendredi



> **En cancérologie, il existe plusieurs thérapeutiques** telles que la chimiothérapie, la chirurgie, l'hormonothérapie, la radiothérapie. Depuis une dizaine d'années, les thérapies ciblées et l'immunothérapie sont utilisées.

> **L'immunothérapie consiste à « réveiller » le système immunitaire** pour qu'il détruise la tumeur, et donc à doper nos défenses contre le cancer. Ce traitement commence à être de plus en plus utilisé, et ce dans plusieurs indications. Il se faisait jusqu'à présent exclusivement par voie intraveineuse. Depuis peu, l'administration locale, et notamment en intra-tumorale, se développe. L'injection directement dans la tumeur pourrait permettre plus d'efficacité et moins d'effets secondaires.

> **Les doses délivrées lors d'injection intra-tumorale sont inférieures à celles qu'on utilise par voie intraveineuse, donc probablement moins nocif d'un point de vue local et aussi d'un point de vue général.**

Dans le cadre de votre prise en charge, vous allez avoir comme traitement des injections intra-tumorales d'un ou plusieurs médicaments, parfois associés à des injections intraveineuses.



QU'EST-CE QUE L'INJECTION INTRA-TUMORALE?

L'injection intra-tumorale consiste à introduire une thérapeutique directement dans la tumeur, ce qui va « stimuler » le système immunitaire pour qu'il détruise la tumeur injectée et possiblement celles à distance. Pour arriver à cela, plusieurs types de traitements peuvent être utilisés.

Cela peut être des virus oncolytiques ou des peptides oncolytiques. Il peut également avoir des traitements qui favorisent la présentation des antigènes au système immunitaire ou qui vont réactiver la réponse immunitaire de l'organisme.



VOTRE PARCOURS

Votre oncologue vous a proposé de participer à un essai thérapeutique avec des injections intra-tumorales. Vous avez signé ensemble le consentement. Il vous sera demandé de réaliser des examens complémentaires : prise de sang, scanner, biopsie, ect.

Pour recevoir ce traitement, vous serez reçu soit dans un service d'hospitalisation conventionnelle, soit en hôpital de jour (HDJ), voire en externe.

- Si vous êtes hospitalisé, les infirmières de recherche viendront vous rendre visite la veille (ou le matin) de votre traitement. Vous ferez le point ensemble sur le déroulement du geste, sur la prise ou non de traitement antalgique et/ou anxiolytique.

Après le traitement au bloc de radiologie interventionnelle, l'infirmière viendra vous revoir pour évaluer votre douleur et recueillir votre ressenti.

- Si vous êtes en HDJ, cela pourra se faire avant votre départ au bloc opératoire.

L'injection sera réalisée au bloc de radiologie interventionnelle dans une salle dédiée. Après le repérage de la lésion à injecter (par guidage échographique ou scannographique), le radiologue qui pratiquera l'intervention effectuera une antiseptie de la zone à injecter. Suivant la localisation de la tumeur, une anesthésie locale pourra être réalisée au préalable. Il effectuera ensuite l'injection.

Les infirmières de recherche ainsi qu'un manipulateur de radiologie seront là pour vous accompagner pendant le geste et pour assister le radiologue. Vous retournerez par la suite dans votre service où vous serez surveillé, ou vous irez en hôpital de jour de médecine pour la suite de votre traitement.

Les effets secondaires les plus fréquents sont : fièvre, nausées et éruption cutanée.